

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation du président et du vice-président du
Conseil supérieur des Sports**

A.Gt 30-04-2020

M.B. 08-05-2020

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 20 octobre 2011 instituant le Conseil supérieur des Sports, principalement l'article 10, § 7 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement, article 5 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Sur la proposition de la Ministre des Sports ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Est désignée présidente du Conseil supérieur des Sports, Madame Jacqueline HERBRAND.

Article 2. - Est désigné vice-président du Conseil supérieur des Sports, Monsieur Jean-Pierre DELCHEF.

Article 3. - La Ministre des Sports est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 30 avril 2020.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY